Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17 JAN. 2018	17 JAN. 2018	FZ018-3364

1. Intitulé du projet

Parking Silo Coubertin

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : SAS Coubertin

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Sophie Legeay, Responsable Travaux et Maintenance

RCS / SIRET : 8 1 5 2 2 6 3 3 7 0 0 0 1 3 | Forme juridique : SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)*
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un parking silo en ouvrage de 746 places réparties sur 7 niveaux.
La construction se compose de planchers de stationnement largement ventilés, une rampe de montée se retrouve en façade Nord et celle de descente en façade Sud, la cage d'escalier et d'ascenseur principale se situent à l'angle du pont Beck et de la rue Pierre de Coubertin accessibles depuis le niveau Rez-de-pont, alors que l'escalier de secours se situe à l'angle Nord-ouest à l'autre extrémité de la construction. L'ensemble des façades latérales (Est et Ouest) est ouvert pour permettre une large ventilation et habillé d'une maille métallique permettant de faire grimper des plantes (lierres, vigne vierge, houblon, chèvrefeuille…). Aux étages supérieurs ou la végétation sera moins dense, un bardage en bambou sera installé. Celui-ci sera de plus en plus dense sur les 4 niveaux supérieurs. Le volume Sud est doublé d'un habillage en panneaux photovoltaïques et paroi métallique réfléchissante masquant la rampe. Cette même façade est aveugle depuis l'intérieur du parking par mesure de sécurité vis-à-vis du parlement européen.
Les 5 arbres existants situés au centre de l'emprise du parking seront enlevés. Les arbres côté rue Pierre de Coubertin et côté ouest seront en revanche conservés et participeront à la végétalisation de la façade.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Créer du stationnement pour les futurs bâtiments du CM-CIC et des autres bâtiments du Quartier d'affaires Europe actuellement en construction, l'extension de la SIG, les usagers de la piscine du Wacken et des abonnements pour les futurs habitants du quartier. Il permettra d'accueillir également le public des événements tels que la foire européenne ou les internationaux de tennis.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ont une durée de 10 mois, d'octobre 2017 à juillet 2018 et consistent en :
- Décapage du terrain de stationnement initial
- Abattage de 5 arbres au centre de l'emprise du parking ,
- Réalisation de pieux, fondations et structures béton...

En fin de travaux les abords seront remis en état et engazonnés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrée véhicules (composé de 2entrées et de 2 sorties) se fait au plus loin du carrefour pour limiter les risques d'embouteillages du carrefour (vers la piscine du Wacken, au point bas du site). L'entrée principale piétonne quant à elle se trouve à l'avant, sur la façade sud, cadrant sur le parlement européen et accessible directement au niveau du carrefour sans passerelle. La position de cette entrée favorise l'arrivée depuis le pont, l'arrêt de tram, le nouveau quartier des affaires internationales et les institutions européennes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur totale du bâtiment	89.90 m
Largeur totale du bâtiment	33.56 m
Hauteur totale du bâtiment	20.91 m
Surface de Plancher	60 m^2
Nombre total de places de stationnement	746 places
Dont : nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes	108 places
Surface totale de stationnement	17161m^2
Nombre de niveaux	7 niveaux

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue Pierre de Coubetin, Wacken, Strasbourg

Coordonnées géographiques[1] **Long.** 48°36'01"0 **Lat.** 07°46'06"1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Communes traversées :

Strasbourg

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	**Oui**	**Non**	**Lequel/Laquelle ?**
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La commune est couverte par un PPRI
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Apport de terres végétales pour remblais de talus
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	L'entrée véhicule au plus loin du carrefour (environ 90m), différentes technologies de gestion de parking accélèrent l'entrée/sortie (reconnaissance par plaque des abonnés, nouvelle technologie de tickets…), une signalisation visible depuis le carrefour indique le nombre de places libres, une autre indique en sortie du parking la possibilité de faire le tour de la rue de Pierre de Coubertin pour les résidents allant vers la Robertsau.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La façade principale sud sera réfléchissante pour accentuer, par réflexion, la vision urbaine de la rue et accentuer l'apport de photons sur les panneaux aux périodes hivernales. Les autres façades seront recouvertes de câbles permettant la végétalisation des façades et les arbres existants ainsi que de nouveaux arbres si nécessaires créeront une seconde peau végétale au projet.
Enfin ces facades seront complétés par un bardage en bambou de plus en plus rapproché sur les 4 niveaux supérieurs. Les arbres et le bambou seront une première peau en attendant la croissance des plantes sur les façades supprimant ainsi toute période transitoire qui feraient apparaitre une façade vide qui pourrait paraitre non terminée. Des panneaux solaires photovoltaïques seront utilisés pour habiller la façade sud et pour recouvrir les deux rampes au niveau haut.
Sur les façades Est et Ouest, des bacs à plantes seront installés au sol, permettant ainsi la création d'un socle tout en permettant un entretien aisé. Ces bacs seront utilisés pour y faire pousser des plantes sur les gardes corps grillagés et sur la structure aléatoire de câbles qui court sur toute la façade est, nord et ouest.
Ces plantes seront des espèces propices à l'ensoleillement Est, Nord et Ouest : vivaces, à feuilles persistantes comme du lierre ornemental, chèvrefeuille et houblon. Le complément de panneaux photovoltaïque au dernier niveau à l'est et à l'ouest permettra de finir en dentelle ces 2 mêmes façades.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

D'après nous, l'ensemble des propositions dont :
- le traitement des eaux pluviales par une rétention tampon conséquente et un séparateur d'hydrocarbure,
- l'insertion environnementale dans le paysage avec une végétalisation des façades principales et un complément en bambou,
- la conservation des arbres à l'abord immédiat du parking,
- la prise en compte des circulations par plusieurs moyens efficaces,
- la mise en oeuvre de panneaux photovoltaïques rendant le parking auto-suffisant en énergie,

participent à la faible empreinte environnementale du projet qui permettrait d'être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :* plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Strasbourg le, 16 janvier 2018
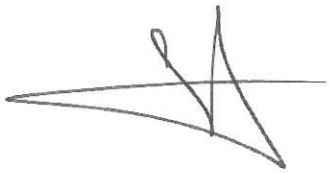
Signature